

AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS

63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58

autoecoledemougin@gmail.com

Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684

Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions sur l'ensemble du programme théorique et conformes à l'épreuve du code de la route. La formation théorique est proposée en ligne avec un Pass Rousseau et en présentiel à l'auto-école.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les horaires sont libres.

Les cours sont interactifs avec des photos, images en 3D ou des vidéos.

- Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :
 - **La circulation routière** : Signalisation, intersections, croisement, dépassement, arrêt et stationnement, vitesse...
 - **Le conducteur** : vision, temps de réaction, distances de sécurité, défaillances du conducteur
 - **La route** : nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses
 - **Les autres usagers** : partage de la route
 - **Les notions diverses** : documents administratifs, chargement et passagers, infractions
 - **Les premiers secours** : protéger, alerter, secourir
 - **Prendre et quitter son véhicule** : s'installer au poste de conduite
 - **La mécanique et les équipements** : entretien et dépannage
 - **La sécurité des passagers et du véhicule** : Installation des passagers, nouveaux équipements
 - **L'environnement** : écomobilité et écoconduite
- Des séries thématiques
- Des tests d'évaluation

Toutes les corrections sont commentées par des professionnels de la conduite, et une messagerie intégrée vous permet de contacter votre formateur à l'auto-école en cas de doute.
- Des examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
 - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
 - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
 - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
 - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours en présentiel de renforcer les besoins.

AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS

63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58

autoecoledemougin@gmail.com

Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684

Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL AVEC UN ENSEIGNANT

L'auto-école propose des cours thématiques et des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions sur l'ensemble du programme théorique et conformes à l'épreuve du code de la route.

Les cours thématiques correspondent aux thèmes proposés en ligne (voir ci-dessus).

Ils sont proposés le vendredi de 9H00 à 10H00 afin de compléter éventuellement les cours en ligne.

Les séries de 40 questions sont corrigées par un enseignant et proposées du lundi au vendredi de 16H00 à 19H00 et le samedi de 10H00 à 12H00.

Une série par heure avec la correction.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débuter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences intermédiaires seront effectuées au cours de la formation sur chaque compétence générale, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00

Le samedi de 8H00 à 16H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons de prendre minimum 2 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/alpes-maritimes/mougin/auto-ecole-de-mougin>

Rubrique : « documents utiles ».

AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS

63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58

autoecoledemougin@gmail.com

Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684

Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CATÉGORIES A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE.

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SUR LE SITE EASYSYSTEME AVEC UN PASS ROUSSEAU – SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

À l'aide des **1000 questions conçues par des motards experts du Code de la route**, vous préparez tranquillement votre examen. L'outil offre un large panel de médias avec différentes prises de vues. Selon la situation exposée, un visuel ou une vidéo vous offre une vue aérienne confortable (depuis un drone) ou au plus proche des conditions réelles de conduite (depuis le guidon de la moto). Dernière alternative : la vue mixte (motard/automobiliste) qui facilite considérablement la compréhension des questions.

Le **mode pédagogique** permet la diffusion d'une question suivie immédiatement de sa réponse, toujours commentée par un expert de la moto. Le **mode examen**, quant à lui, permet le visionnage de l'ensemble des questions, puis de vos résultats. Vous avez la possibilité de visualiser les corrections à la fin de la série.

Tout au long de votre entraînement au **code ETM en ligne** sur Pass Rousseau Moto, vous pouvez **prendre connaissance de votre progression générale ou thématique** en un clin d'œil pour mieux cibler vos révisions.

À tout moment de votre formation au Code de la route moto, vous pouvez solliciter l'avis de votre formateur moto avec la **messagerie intégrée**.

Les séries de questions et/ou vidéo portent sur 9 thèmes :

1. Le conducteur ;
2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;
6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Les premiers secours.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent de l'auto-école.

La piste se trouve avenue Pierre Poesi 06150 CANNES LA BOCCA.

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS

63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58

autoecoledemougin@gmail.com

Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684

Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage dématérialisé, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinuées puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront menées au cours de la formation et un examen blanc en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont collectifs et sont dispensés par un enseignant.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
- Le samedi de 8H00 à 16H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/alpes-maritimes/mougin/auto-ecole-de-mougin>

Rubrique : « documents utiles ».

AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS

63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58

autoecoledemougin@gmail.com

Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684

Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en salle à l'auto-école le samedi de 12H00 à 13H00 avec un enseignant et en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent de l'auto-école.

La piste se trouve avenue Pierre Poesi 06150 CANNES LA BOCCA.

Ces cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours pratiques sont collectifs ou individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
- Le samedi de 8H00 à 16H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/alpes-maritimes/mougin/auto-ecole-de-mougin>

Rubrique : « documents utiles ».